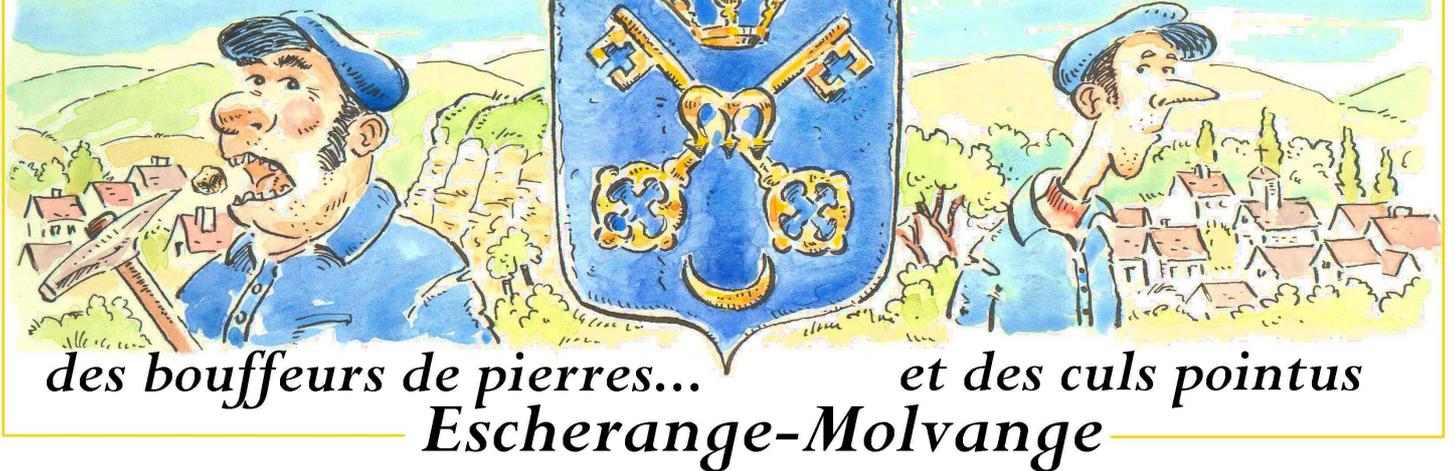


Dernières

Nouvelles



des bouffeurs de pierres...

et des culs pointus

Escherange-Molvange

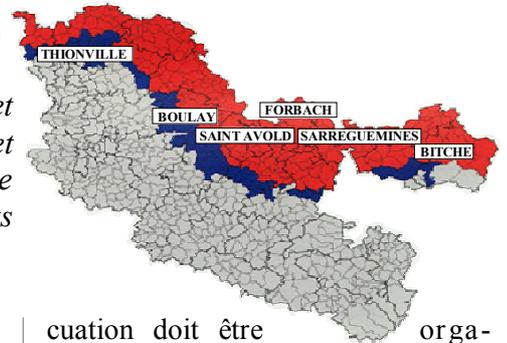
2018

Un peu d'Histoire

Bulletin municipal n°11 - Janvier 2019

Souvenirs d'évacuation oct. 1939 - oct. 1940

Nous avons rencontré Françoise SCHOSSELER, Jeanne KISSEL et Antoine LORENTZ, qui avaient respectivement 7, 12 et 14 ans en 1939 et qui ont connu cette période très douloureuse de la deuxième guerre mondiale. Même s'ils n'étaient encore que des enfants, ces moments intenses ont marqué à jamais leurs mémoires.



Contexte historique

Le département de la Moselle a été durement éprouvé durant la Seconde Guerre Mondiale. Combats destructeurs au début du conflit, libération tardive en 1945 après une occupation transformée en annexion de fait entraînant incorporation des jeunes gens dans l'armée allemande, germanisation, colonisation et expulsions... Le prélude de ces années sombres est l'évacuation. De septembre 1939 à octobre 1940, les habitants de plus de 300 villages mosellans situés aux abords de la ligne Maginot ont dû abandonner leurs foyers. 300.000 personnes ont migré pour se réfugier dans les départements de la Charente, la Vienne, le Pas-de-Calais ou encore la Loire et la Saône-et-Loire.

Lorsqu'on évoque la débâcle de 1940, nombre de personnes ignorent l'épisode dramatique, l'évacuation forcée et brutale de plusieurs centaines de milliers d'Alsaciens-Lorrains, dont 290.000 Mosellans, chacun portant une seule valise de 30 kg, pour biens et effets personnels. Tout démarre avec la construction de la ligne



Maginot. Comme les fortifications sont construites à une dizaine de km en retrait de la frontière, le gouvernement statue très rapidement sur le fait qu'il y a un risque pour les populations civiles demeurant entre la ligne fortifiée et la frontière. A partir de 1936, cette situation est confirmée, puisque les Allemands construisent à leur tour la ligne Siegfried : les civils pris en tenaille risquent d'être «hachés menu» par les deux artilleries ennemies. Le besoin de protection de la population civile étant évident, l'état envisage rapidement son repli vers l'arrière puis son évacuation, dès 1936.

Trois zones sont créées en Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin, seuls départements en contact direct avec l'Allemagne : une zone «rouge» en avant de la ligne Maginot, qui est à évacuer dès que l'ordre de mobilisation générale sera décrété, une zone «bleue», en arrière de la ligne, qui ne sera évacuée qu'en cas de bombardement, et enfin une zone dite «de passage».

Compte tenu des moyens de transport disponibles, l'opération d'éva-

cuation doit être organisée en plusieurs tranches, en fonction des événements, même contre le gré des habitants. Compte-tenu de cette décision, tous les évacués doivent être relogés à l'arrière et ainsi, tous les «départements frontières» de l'Est se voient attribuer, pour leurs ressources, un département de repli. Le choix, au départ, est porté sur les départements du Sud-Ouest de la France, loin de la zone supposée des combats.

L'évacuation commence le 1^{er} septembre 1939 jusqu'au rapatriement un an plus tard en octobre 1940.

L'ordre d'évacuation arrive dans les premiers villages de la zone rouge en début d'après-midi du 1^{er} septembre 1939 avec ordre d'évacuation pour 17h le jour même. Les habitants ont tout juste quelques heures pour rassembler leurs effets dont le poids est limité à 30 kg par personne, puis se rassemblent sur la place avant de partir à pied, en voiture ou sur des charrettes en direction d'un premier point de ralliement, puis vers un centre de recueil situé à 20-30 km de la frontière, lieu d'hébergement temporaire.

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2019, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vos familles et vos proches. Une année qui a encore été marquée par l'attentat de Strasbourg. Ce terrible mal s'est installé dans notre société. Nous nous devons d'avoir une vigilance permanente face aux menaces folles.

La fin 2018 a vu une vague de mécontentement s'exprimer à l'échelle de notre pays. Nous vivons une période de trouble qui, je l'espère, va rapidement trouver une fin heureuse malgré les nombreuses difficultés rencontrées.

En ce qui concerne notre commune, cette année a été marquée par différents retards sur des travaux que je vous avais annoncés.

Les difficultés administratives, la volonté de rechercher la meilleure solution en respect du code des marchés publics et des procédures administratives nécessaires mais souvent très lourdes, ont considérablement ralenti l'avancement de ces travaux.

Cependant, les deux grosses opérations que sont d'une part la construction du nouveau Périscolaire attendant à l'école et d'autre part la réalisation sous Maitrise d'Ouvrage de l'aménagement de la Voirie d'Intérêt Communautaire -VICC- seront engagées en janvier.

L'objectif est d'accueillir nos enfants dans ce nouvel équipement pour la prochaine rentrée scolaire et de voir s'achever la dernière phase d'aménagement de voirie communautaire de notre village pour fin juin 2019.

La loi GEMAPI appliquée depuis janvier 2018 a conduit la Communauté de Communes de Cattenom et Environ -CCCe- à assumer la gestion des cours d'eau sur tout le territoire après la dissolution des syndicats existants. Dans un futur proche, le ruisseau des Quatre Moulins sera entièrement « nettoyé ».

L'arrivée de la fibre optique se fera sur 2019. En septembre 2018, Moselle Fibre a engagé l'étude de desserte sur notre secteur.

A noter que la CCCe est partie prenante dans le financement et l'accompagnement du suivi de l'opération.

Le projet éolien associant la CCCe et Engie Green se concrétise. Le dépôt du permis de construire est la prochaine étape à franchir.

En novembre une réunion Publique a été organisée à Volmerange. Une présentation et des échanges constructifs ont animé cette réunion.

Ce dossier s'étalera sur plusieurs années avec l'implantation des éoliennes qui clôturera la dernière phase de construction.

Un nettoyage de certains bords de chemin et de talus le long des voiries a été effectué à l'aide d'une épareuse.

Je ne saurai rappeler à tous les riverains leurs obligations sur l'élagage qui leur incombe. Je déplore de constater que les mêmes personnes se refusent toujours d'assumer leurs obligations.

Je tiens à remercier tous les services de l'Etat, les associations, les enseignants, tous les employés communaux et tout particulièrement Béatrice SGRO et Paul SCHMIDT pour leur fort investissement, ainsi que l'ensemble des membres du Conseil Municipal sans vous oublier, toutes et tous, pour votre contribution à la vie de notre sympathique commune.

Que cette année 2019 vous préserve de la maladie et vous permette de réaliser tous vos rêves !

Patrick BAILY



Sommaire

Un peu d'Histoire	1,3-5
Le mot du Maire	2
Etat Civil	6
Formation Premiers Secours	7
Travaux et Aménagements	8
Energies Renouvelables	9
L'école «la Clé des Champs»	10
L'Association Sportive et Socio-Educative	11
Le périscolaire avec ECLOS ..	12-13
Le Mot des Associations	14-16
ASEM CULP Teens & Co	
Le Conseil de Fabrique	17
Cadre de Vie.....	18
Vie du Village	19
Vie Citoyenne	20
Manifestations Communales ..	21-23
"Mairie" Christmas Tree.....	24
Civisme	25
Infos Pratiques	26-27
Tri sélectif	28

**Bulletin officiel
de la commune d'Escherange
03.82.50.61.30**

communeescherange@wanadoo.fr

Directeur de la publication :

Patrick BAILY

Conception, rédaction :

Commission Communication

Mise en page :

Rita RAU

Photographies :

Commission Communication, école,
périscolaire, associations

Impression :

Ets. L'HUILLIER, Florange

Tirage : 350 exemplaires

Date de parution : Janvier 2019

Témoignages

L'évacuation

Antoine :

« Mi-octobre 1939, le garde champêtre, mon oncle, a fait le tour du village avec sa clochette annonçant que le village allait être évacué et que les gens devaient préparer leurs bagages ainsi que leur matelas, car il n'y aurait pas trop de place dans les trains. Avec les autres jeunes, nous avons emmené les vaches à Hettange-Grande. Il n'y avait déjà plus de chevaux, ils avaient été réquisitionnés par l'Armée Française. Trois jours après, des civils français sont venus nous chercher. Nous avons tout laissé derrière nous, maisons et animaux domestiques : chats, chiens, cochons ... On nous a emmenés à la gare d'Hettange-Grande. Avec mes parents, mon père étant invalide, nous sommes montés dans le train et avons attendu toute la journée. Le train a enfin démarré le soir. Heureusement, on nous avait dit d'apporter à manger pour toute une journée ».

Jeanne et Françoise :

« On est monté dans un bus qui nous a conduit à la gare d'Hettange-Grande, de longues heures d'attente dans le train puis c'est le départ pour une région inconnue ».

Lorsque Françoise évoque la préparation et le moment du départ d'Escherange, elle se souvient du grand désarroi de sa maman préparant les valises. Son père, comme tous les hommes en âge de se battre, avait été mobilisé. Seuls restaient dans les villages les personnes âgées, les femmes et les enfants.

« Dans la panique, maman a glissé dans sa valise 3 fourchettes, 3 couteaux et 3 cuillères oubliant totalement de prendre le nécessaire pour mon père. »

Personne ne savait combien de temps durerait cet exil.

L'arrivée dans la Vienne

Antoine :

« Le voyage a duré 2 jours, nous sommes passés par Paris. Dans certaines gares, la Croix Rouge nous a distribué à boire. Après de nombreux arrêts, nous arrivons en gare de la Tricherie dans la Vienne, le 19 octobre 1939. Sur la Place Principale,

des gens nous attendaient pour nous recueillir chez eux. Notre famille a été prise en charge par le garde champêtre de Marigny-Brisay (à moins de 10 km) qui nous a emmenés dans une sorte de grange. Le sol était constitué de brique cassée, il y avait des excréments de poules. Mes parents n'ont pas voulu rester et nous sommes retournés sur la place. Là, un homme en calèche est arrivé et a appelé notre nom : il avait déjà recueilli la famille de ma cousine, Marthe Haux (née Back), dont la mère ne voulait pas rester seule et avait demandé après nous. Nous sommes donc partis à Saint Léger. »

Jeanne :

« Nous sommes arrivés avec ma famille à Marigny-Brizay. L'accueil a été froid. La demoiselle propriétaire de deux maisons inoccupées n'a jamais fait preuve de compassion. Elle disait tout en puisant l'eau au puits "je ne veux pas de boches chez moi". Mon père est né en Italie et ne parlait pas très bien le français, maman qui était lorraine parlait le platt et l'allemand. »



MARIGNY-BRIZAY (Vienne) — Monument aux Morts et Route de Lenclêtre

La Moselle et l'Alsace annexées de 1871 à 1919 par les Prussiens, leurs habitants ont dû, pendant 48 ans, parler exclusivement allemand et étaient de nationalité allemande. De ce fait, en 1939, la plupart des Mosellans parents et grands-parents ne parlaient pas ou peu le français. Pour les enfants nés à partir de 1920, le français était leur langue natale même si au sein de la famille on y parlait le platt.

Françoise :

« Lorsque ma mère, mon frère et moi sommes arrivés à Marigny-Brizay sur la place du village, on est venu nous chercher pour nous conduire à Saint-Léger à 3 km de là. C'est dans le presbytère de Saint-Léger que nous avons vécu, avec 3 ou 4 autres familles. Je n'avais que 7 ans alors. »

Le quotidien dans la Vienne

Jeanne :

« J'ai gardé un très bon souvenir de la Vienne, les gens, bien qu'un peu soupçonneux envers les Lorrains, étaient des gens simples vivant pauvrement. Le logement où vivait ma famille composée de 5 personnes n'avait qu'une seule pièce, les matelas étaient à même le sol. L'immeuble était vétuste, on voyait au travers du plancher, mon père a bouché les trous comme il pouvait.

Nous allions en classe dans une salle de danse aménagée spécialement pour nous. L'institutrice était jeune. Il flirtait avec la jeune postière du bureau de poste d'à côté. Ils se sont mariés d'ailleurs. Cette situation n'était pas propice aux études.



Communiant et enfants en habits traditionnels

Lorsque j'ai fait ma communion, nous n'avions rien. On m'a donné une robe jaune et mes parents m'ont confectionné une couronne, j'en garde un souvenir impérissable !

Mon père travaillait dans une usine de fabrication de clous à La Tricherie. Je me souviens aussi d'avoir vendangé avec mes parents pour aider les paysans de la localité.

Lorsqu'en octobre 1940 les Mosellans ont été invités à rentrer chez eux, ma famille est restée dans la Vienne, les Allemands filtrant les retours. Les Italiens n'étaient pas les bienvenus. Après leur départ on nous a proposé un logement plus spacieux et plus confortable et surtout la propriétaire était beaucoup plus gentille avec nous. Nous sommes donc restés à Marigny-Brizay jusqu'en 1945. Comme j'avais pris un peu de retard au niveau scolaire, on m'a proposé d'entrer dans une école religieuse, où les bonnes sœurs m'ont aidée. J'ai ainsi pu passer mon certificat d'études à Neuville de Poitou. »

Un peu d'Histoire

Antoine :

« Notre hôte avait un ancien restaurant et des chambres, nous avons donc été logés là en attendant de nettoyer la salle de danse où furent installés nos matelas d'un côté, le coin cuisine de l'autre. Mes parents ont acheté une gazinière pour être autonomes. »

Ce qui a frappé Antoine, c'est la différence de façon de vivre.

« A Escherange, c'était plus moderne, les gens cuisinaient sur des fourneaux, des cuisinières, alors que là les gens cuisinaient encore dans l'âtre de la cheminée. Chez nous les petits-déjeuners étaient constitués de café et de tartines de beurre et confiture, alors que là on nous servait des haricots secs dès le matin. Ils étaient cuisinés en grande quantité, pour 3 jours. Mais que les gens étaient bons et accueillants !

Installés dans la salle de danse, j'étais avec mes parents, ma grand-mère paternelle et ma tante, sœur de mon père, et ses enfants, dont Marthe. Puis, juste avant la débâcle du 10 mai 1940, les hommes pères de 2 enfants ont été démobilisés. Le père de Marthe a donc rejoint sa famille. Là, mes parents ont décidé de partir pour leur laisser plus d'intimité. Nous sommes allés au Bourg Joly rejoindre un oncle, le père de Marie-Jeanne Georges, qui avait une chambre dans une ferme. Dans cette même ferme nous avons également retrouvé la famille Hebbert, les grands parents de Norbert.

Dès l'évacuation, nous vivions des 10 francs par jour et par adulte de plus de 13 ans, et 6 francs par enfant que nous versait l'Etat français. Mais aussi de la grande générosité des gens de la Vienne. Même les plus pauvres donnaient ce qu'ils pouvaient, des asperges, des carottes, des oignons, ... Et à la ferme nous donnions un coup de main à l'agriculteur qui nous logeait. »

La commune de Marigny-Brizay a édité il y a quelques années un document sur l'évacuation des Mosellans dans la Vienne « Si Marigny-Brizay m'était conté », Devoirs de mémoire, par Jean-Claude Lemoine édition 2003.

Le retour en Moselle

Françoise a gardé un très bon souvenir de cette année passée dans la Vienne. D'ailleurs celui qui sera plus tard son mari, François Schosseler, est reparti dans la Vienne en 1942 avec des copains fuyant les contraintes imposées par les allemands : le RAD (Reichsarbeitsdienst : les jeunes gens étaient obligés d'effectuer un travail de 6 mois qui précédait le service militaire), les Hitlerjugend et surtout l'enrôlement de force dans l'armée allemande, les « malgré-nous ». Car la Moselle et l'Alsace avaient été annexées de fait. Le sort de l'Alsace et de la Moselle n'était évoqué dans aucune des clauses de l'armistice du 22 juin 1940 et c'est donc de manière unilatérale que l'Allemagne décide de rétablir l'ancienne frontière franco-



Escherange après les bombardements, en octobre 1940

pendant 10 ans, François travaillant à la SNCF.

Albert, le frère de François, et son épouse sont repartis vivre là-bas. Nous avons gardé de nombreux contacts avec les habitants de la Vienne, chaque année ou presque nous y sommes allés ou ce sont eux qui sont venus à Molvange. C'était l'occasion de faire la fête. Hélas aujourd'hui l'âge faisant, nombre d'entre eux nous ont quittés.

Il n'y a jamais eu de jumelage avec les villages de Marigny-Brizay et Saint Léger.

Le retour en octobre 1940 n'a pas été simple. Comme à l'aller nous avons passé 2 jours dans le train. Lorsque nous sommes arrivés en gare de Fontoy, nous avons emménagé dans les bâti-



ments de l'armée à Angevillers. Les maisons des villages d'Escherange et Molvange étaient entièrement détruites, seuls quelques bâtiments étaient encore debout. »

allemande de 1871, le 4 juillet 1940.

Cependant la situation dans la Vienne n'était plus la même, les Allemands ont envahi la France. Les villages sont bombardés, et dans la Vienne les jeunes hommes avaient pris le maquis. François et ses copains dont Charles Schweitzer, pour se soustraire à la répression des allemands, ont fait de même.

Françoise :

« Après notre mariage François aurait bien aimé vivre dans la Vienne, mais nos familles étaient en Moselle et nous nous sommes donc installés à Escherange où j'ai tenu une épicerie

Antoine :

« Puis, le gouvernement français a organisé le retour à Escherange. Le 10 octobre 1940 un train spécial nous a ramenés. Mais tous ne sont pas rentrés. Le père de Marthe, par exemple, n'a pas voulu revenir. Escherange était occupé par les Allemands et il appréhendait ce qu'ils auraient pu lui faire, car en 1914 il avait été mobilisé par les Allemands et il avait déserté. Je ne voulais pas partir non plus, mais mon père y tenait, car il voulait retrouver sa maison à Escherange.

Un peu d'Histoire

Durant le retour de la Vienne, le train s'est arrêté à Saint Dizier et là il y a eu un contrôle très strict des Allemands, qui ont confronté les dires de chaque famille par rapport aux états civils qu'ils avaient récupérés.

Enfin, arrivés à la gare de Fontoy nous avons été emmenés en bus dans la Cité des Jardins d'Angevillers. Cette cité avait été érigée lors de la construction des ouvrages Maginot dans les années 30 pour les officiers, les sous-officiers et les ingénieurs.

Nous ne pouvions retourner dans nos maisons à Escherange ou à Molvange qui avaient subi beaucoup de dégâts provenant des tirs de l'armée française installée dans les gros ouvrages et des bombardements allemands.

Puis les Allemands ont décidé de tourner un film de propagande à Escherange sur la prise de la Ligne Maginot et ils ont détruit systématiquement toutes les maisons. Sauf les 3 maisons du génie rue des Sources et la ferme Veiler, rue de la Klauss, qui a été épargnée parce que la famille de Lucien Veiler avait été évacuée par la Mine à Entringe et est donc revenue beaucoup plus tôt chez lui. La maison étant habitée, les Allemands ne l'ont pas détruite. Contrairement à ce qui s'est dit, la ferme n'a jamais servi de Kommandatur.

Nous sommes donc restés à Angevillers, bien qu'ayant déménagé 2 fois dans la cité, pour des commodités de logement.

Mais le retour ? C'était le bazar ! La région était sous contrôle allemand. 3-4 jours après leur arrivée, les gens ont été convoqués à l'Arbeitssamt (pôle emploi). Lorsque l'on m'a demandé ce que je voulais faire, j'ai répondu : mécanicien. J'avais trouvé un maître d'apprentissage, mais celui-ci était anti-allemand, les Allemands ont refusé. En attendant, j'ai déblayé les gravats de la destruction du village. Puis j'ai été embauché dans le garage SIMCA à Thionville, qui se trouvait en face de l'actuel Concorde. Mais combien de coups de pied au cul j'ai reçu parce je portais



le béret et que je ne le retirais pas devant les Allemands ! »

Au retour, tout le monde a retrouvé du travail. Entre-autres dans les mines qui étaient bien sûr aux mains des Allemands. Les gens ont vécu grâce à leur petit lopin de terre qu'ils cultivaient et aux bêtes qu'ils élevaient.

La reconstruction Jeanne et Françoise :

« En 1948, des Suédois sont venus apporter du matériel et notamment un tracteur dont toute la population était fière. Pour l'occasion les rues avaient été décorées de drapeaux et de fleurs, ce fut un moment de joie mémorable. »

Antoine :

« Les gens sont rentrés à Escherange en 1947, dans des baraques en bois construites par l'état. Il y a eu évaluation des biens de chacun, une association a été fondée pour gérer les fonds des dommages de guerre et les indemnisations aux propriétaires.

La 1^{ère} maison reconstruite à Escherange, fin 1950-1951, fût la ferme Croux, à la sortie du village en direction de Rochonvillers. Puis les 4 maisons de la rue des Roses, puis la maison Tabary, la maison Biver et la

maison de Mme Hoellinger, rue du Génie... »

La commune d'Escherange-Molvange reçut la Croix de Guerre, désormais exposée dans la salle du Conseil, pour avoir été détruite pendant la guerre et sa population pour avoir particulièrement souffert. Pendant l'occupation allemande, beaucoup de gens étaient réfractaires aux Allemands et ont été déportés.

Le 5 juin 1947, à Harvard, le général George C. Marshall, alors Secrétaire d'État du président Harry Truman, annonce un programme d'aide au développement comme le monde n'en avait encore jamais connu.

Il y a 70 ans les premières aides financières du plan Marshall commencent à être distribuées pour aider à la reconstruction de l'Europe au sortir de la deuxième guerre mondiale, financement qui s'étalera du 3 avril 1948 au 31 décembre 1951.

Le 16 avril 1948, seize pays signent à Paris la convention qui y établit l'Organisation Européenne de Coopération Economique (OEEC) qui deviendra en 1960, l'OCDE.

Ainsi débute la reconstruction des deux villages d'Escherange et de Molvange, reconstruction qui se terminera fin des années 50.

Bibliographie

- « Si MARIGNY-BRISAY m'était conté » Devoirs de mémoire Jean-Claude LEMOINE 10/2003
- « Un exil intérieur » L'évacuation des Mosellans Septembre 1939-Octobre 1940 - catalogue d'exposition archives départementales de Moselle octobre 2009
- 8^{ème} colloque annuel Renaissance du Vieux Metz et Pays Lorrains Lycée de la Salle Metz, Office National des anciens combattants Moselle, Le Souvenir français Metz 26 mars 2011 - Les populations déplacées en Europe, Les populations évacuées, L'accueil des évacués, Les populations expulsées, Le cas de la Moselle 1939-1945

Texte rédigé par Josette BLUDSZUS, avec le concours de Yann ZANELLA pour la partie historique.

Un grand MERCI à eux



Charles Schweitzer, maquisard du groupe « Baptiste » est mort lors d'affrontement le 10 juillet 1944 à Belâtre (Indre) : il était né à Escherange le 29 janvier 1922.

Remerciements à Mmes Kissel, Schosseler, Kaysen et M. Lorentz pour leurs témoignages et leurs photos

Etat Civil

Naissances



Ana avec

Nina COOK

née le 04/02/2018
11a, rue de la Chapelle
MOLVANGE



Louis SAUREN

né le 09/05/2018
15, Domaine de Molvange I
MOLVANGE



Mathys LUISELLI

né le 20/05/2018
1, rue de l'Eglantier
ESCHERANGE



Chloé TOUSSAINT

née le 04/09/2018
13, rue du Berger
MOLVANGE



Enzio ROOS

né le 30/09/2018
5, rue de l'Eglantier
ESCHERANGE



Samuel avec

Chloé CARDOSO

née le 08/11/2018
9, rue des Ecoles
ESCHERANGE



Eden avec

Elly GUSMINI

née le 25/11/2018
4, rue de l'Eglantier
ESCHERANGE



Noces de Diamant

6



14/02/1958 - 14/02/2018

Marie-Louise KREMER
et Paul MAJERUS



19/05/2018

Aude GUIGUET
et
Yves SKODA



07/07/2018

Sandra BURTE
et
Mickaël RICHIER



29/09/2018

Sonia DA SILVA
et
Elie PERLATO

Noces d'Or



13/07/1968 - 13/07/2018

Thérèse MARIANACCI
et Alain BROUILLET

Danilo PAGNO

26/04/1935 - 13/01/2018

Renato LOCATELLI

11/11/1929 - 16/01/2018

Norbert HEBBERT

11/04/1954 - 23/01/2018

Lucie WOLTER
née LOENTGEN

25/06/1932 - 18/02/2018

Nicolas SCHMIT

27/04/1941 - 22/06/2018

Nazzareno BRESSAN

01/03/1931 - 31/08/2018

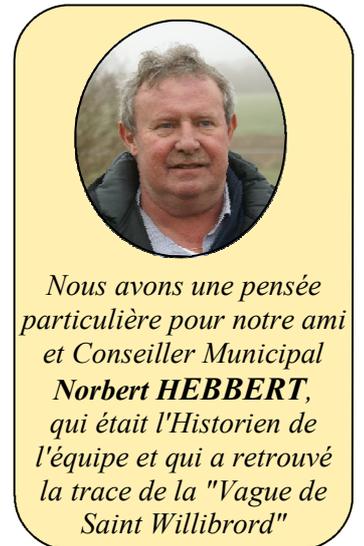
Eliane THILGES
née SAVOIE

10/02/1944 - 29/11/2018

Marie-Thérèse DE MARCH
née LOENGTEN

21/10/1926 - 17/10/2018

Décès



Nous avons une pensée particulière pour notre ami et Conseiller Municipal **Norbert HEBBERT**, qui était l'Historien de l'équipe et qui a retrouvé la trace de la "Vague de Saint Willibrord"

Formation Premiers Secours

Formez-vous aux Premiers Secours !

En vous formant au PSC1 «Prévention et Secours Civiques de niveau 1», vous devenez le premier maillon de la chaîne des secours.



Pour la première fois à Escherange, Christophe Léger, pompier professionnel attaché à la caserne d'Hayange, a délivré la formation PSC1 à un groupe de 10 personnes. La formation ou la remise à jour ont bénéficié d'un sponsoring de la mairie correspondant à la moitié du coût de la formation.

Après une réunion pendant laquelle chacun a exposé ses objec-

tifs et ses souhaits par rapport

FORMATION PSC1
(Premiers Secours)

au programme, la formation de 8 heures s'est déroulée dans une ambiance studieuse et conviviale les 24 et 25 Novembre 2018. Un apprentissage basé sur la mise en situation, de nombreuses interactions et sessions sur des cas concrets ont permis à tous les candidats de valider la formation.

Face à une situation d'urgence, les gestes de 1^{ers} secours peuvent aider à sauver des vies : sécuriser un environnement dangereux, alerter de façon efficace, pratiquer les 1^{ers} soins en attendant les secours...

Et, à la demande des participants, les accidents domestiques autour des enfants ont plus particulièrement été traités : brûlures, morsures de chien, doigts coincés dans une porte.... et beaucoup de questions autour des AVC et malaises cardiaques. Comme il y avait aussi des motards, un point spécial sur le retrait du casque pour un motard accidenté a été abordé.



Alors n'hésitez plus et contactez la mairie pour vous préinscrire à la prochaine session.

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est à votre disposition sur le parvis de la mairie.

Travaux et Aménagements

Liaison piétonne entre Escherange et Molvange

Afin de faciliter l'entretien du "chemin des écoliers" entre Escherange et Molvange, une bâche de protection a été installée aux pieds des charmilles.



Installation d'un défibrillateur

Un défibrillateur a été installé sous le porche de la mairie. En cas de besoin n'hésitez pas à venir le chercher. Les instructions d'utilisation sont expliquées pas à pas dans la pochette recevant l'appareil.



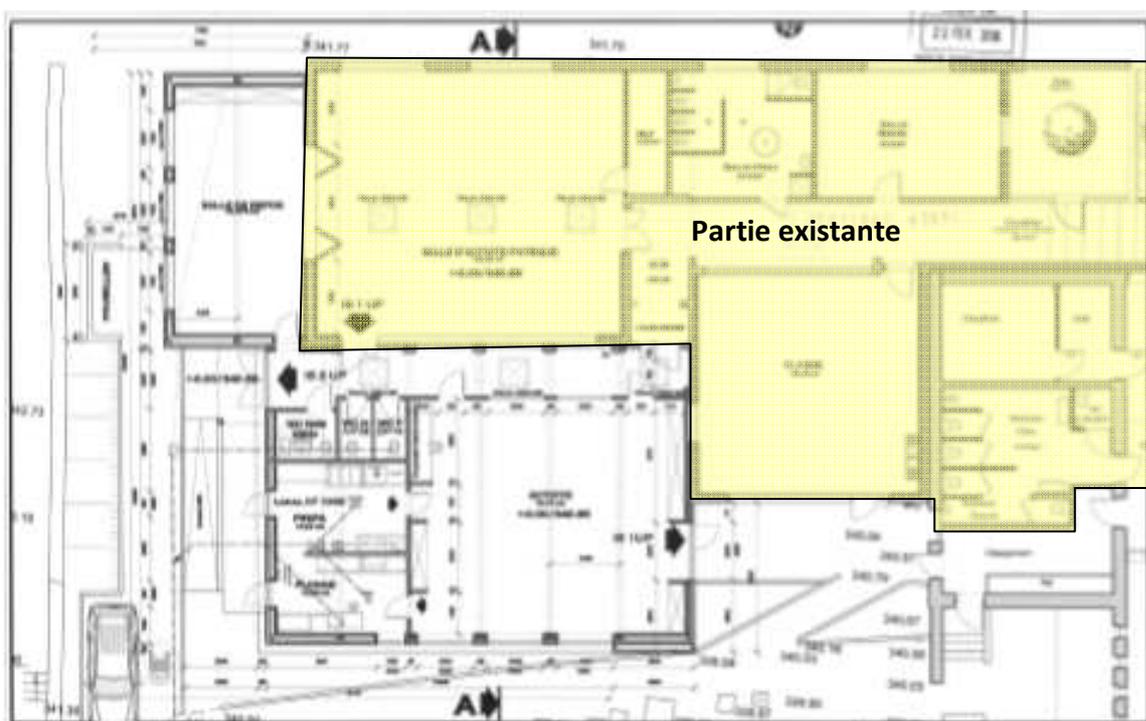
Engagement des travaux du nouveau Périscolaire

8 La réunion 0 de démarrage des travaux du nouveau Périscolaire a eu lieu ce jeudi 17 janvier, en présence de toutes les entreprises.

Le projet est composé de 3 lots. C'est la société VRD Lorraine qui a été retenue pour le Lot 1 - Voirie et Réseaux Divers. Le Lot 2 a été confié à la société COUGNAUD Construction pour la partie Construction modulaire. Le lot 3 - Cuisine a été attribué à la société KUTHE.



Ouverture prévue pour la rentrée 2019



Plan de la nouvelle construction

Energies Renouvelables

Projet Eolien du Tilleul



Le 30 novembre 2018, la population a été invitée à une réunion publique qui s'est tenue à Volmerange-les-Mines, pour présenter le projet éolien porté par la CCCE.

En 2010 les élus locaux ont été approchés pour la création d'un projet éolien dans notre secteur. Dès l'année suivante la CCCE et la Communauté d'Agglomérations de Thionville, qui depuis a abandonné le projet, lançaient l'étude ZDE (Zone de Développement Eolien), reprise aujourd'hui par la CCCE, Engie Green et Rochonvillers.

Cette étude a déterminé le périmètre de faisabilité du projet : sur les territoires d'Escherange, Rochonvillers et Volmerange-les-Mines.

Dès les premiers échanges la CCCE a exprimé une volonté forte de participer au développement de ce projet.

Et c'est ainsi que la société CAPEOLE, constituée à 50 % par la CCCE et 50 % par Engie Green, a

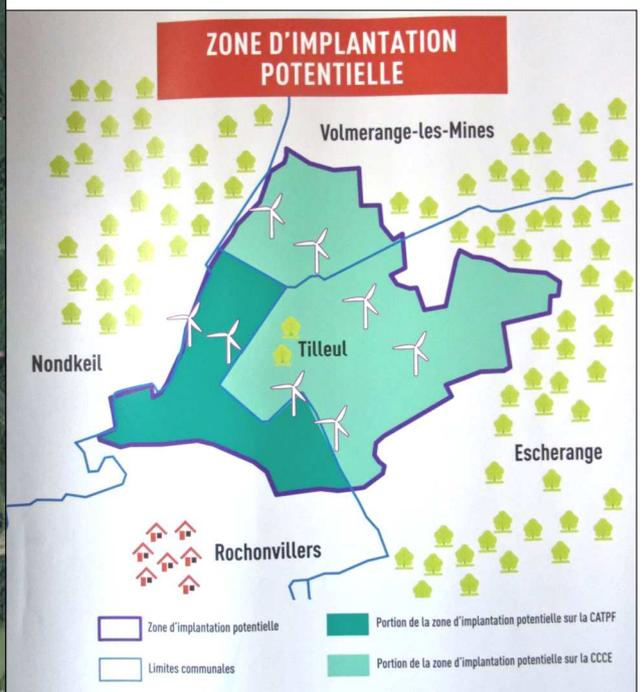
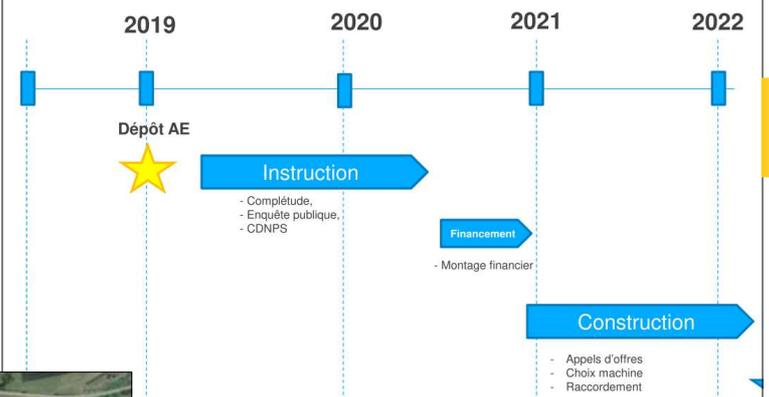
vu le jour : partage équitable des revenus issus de la revente d'électricité et financement participatif.

En septembre 2017, le premier COPIL (Comité de Pilotage) s'est réuni : 8 machines en projet, 3 sur le territoire d'Escherange, 3 sur celui de Rochonvillers et 2 sur celui de Volmerange-les-Mines.

En septembre, un mât de mesure a été installé à l'endroit du projet, sur le plateau d'Angevillers.



Le planning



La présentation détaillée du projet est consultable dans le hall de la mairie.

L'école "la Clé des Champs"

Année scolaire 2017-2018 : nature

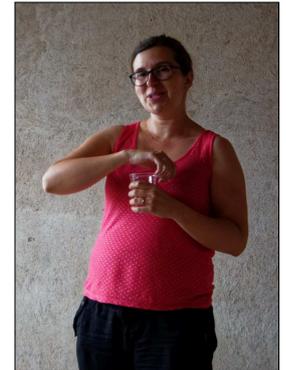
Cette année les enseignantes de l'école avaient pour projet de faire découvrir la nature. Elles ont donc décidé d'emmener toute l'école à Art-sur-Meurthe pen-



dant deux jours au mois de mai. Les élèves ont pu faire du poney, créer un parcours pieds-nus et les plus grands ont pu s'essayer à la pêche.



En cette fin d'année scolaire, l'école a également dit au revoir à Mme Gigueux qui enseignait à l'école depuis 7 ans et à Mme Fabris.



Les effectifs de la rentrée 2018

Classe de maternelle : 22 élèves
(9 petits, 4 moyens, 9 grands)

Classe de CP-CE1 : 14 élèves
(6 CP, 8 CE1)

Classe de CE2-CM : 18 élèves
(6 CE2, 5 CM1, 7 CM2)

Cette nouvelle année a commencé avec de nombreux changements, 3 nouvelles enseignantes sont arrivées. Mmes Castelain, Viaud-Murat et Poinsignon ont rejoint l'équipe enseignante.

Mme Mattaliano, qui enseignait à la maternelle d'Escherange depuis 9 ans, a laissé son poste pour suivre une partie de ses élèves au CP-CE1. Elle occupe également le poste de directrice de l'école.

En septembre, les élèves de Mme Castelain se sont rendus au Citedelle Trophy à Preisch afin de participer à une initiation au golf.

Une partie des élèves a participé à la commémoration du Centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale. Les élèves ont pu lire des lettres de Poilus.



Enseignante en maternelle :

Mme VIAUD-MURAT ET
Mme POINSIGNON
ATSEM: Vanessa ROCK

Année scolaire 2018-2019

Enseignantes en élémentaire :

CP-CE1: Mme MATTALIANO
Directrice
CE2-CM1-CM2: Mme CASTELAIN

L'année 2018 s'achève une nouvelle fois avec la venue de Saint Nicolas le 6 décembre (un grand merci à lui pour les très beaux livres qu'il a offerts aux



enfants) et la participation de l'école au Téléthon. Pour cette occasion les élèves des différentes clas-



ses ont cuisiné des soupes qu'ils ont vendues à la sortie de l'école au profit du Téléthon.



L'Association Sportive et Socio-Educative

Enthousiasme, générosité, gaieté sont les maîtres-mots qui définissent les membres de l'ASSE ! Cette année encore, l'association sportive et socio-éducative, sous l'impulsion de parents sur-vitaminés et soutenus par les enseignantes de l'école, a organisé tout au long de l'année des manifestations pour réunir et rassembler les villageois. Dans quel but ? Partager des temps forts avec les enfants tout en récoltant des fonds pour financer les sorties scolaires.

Présentation de l'équipe

C'est une équipe renforcée par 3 nouveaux parents motivés qui œuvrent en amont et pendant chaque manifestation pour assurer le succès de chaque événement. L'équipe est constituée de parents de maternelle (Cédric Chatard, Laura Gier, Caroline Kihl (secrétaire de l'ASSE), Amélie Ponsin, Cécile Roulling), du cycle 2 (Valérie

Campanile (présidente de l'ASSE), Marion Hick (coprésidente de l'ASSE), Dorothee Laux) et du cycle 3 (Laurent Cazin, Valérie Lattwein, Patricia Renault), ainsi que par Mme Mattaliano, Directrice de l'école, et enseignante du cycle 2 (trésorière de l'ASSE) et Mme



Castelain, enseignante du cycle 3.

Loto des enfants

Au vu du succès rencontré en 2017, l'ASSE a reconduit, en collaboration avec les élèves du cycle 3, son Grand Loto au mois de mars. De nombreuses familles ont répondu présentes pour cette initiative. Les plus chanceux sont repartis avec de jolis lots pour toute la famille. Nous vous attendons toutes et tous le 22 mars prochain pour notre nouvelle édition !



Papa-Noël a pris le temps, cette année encore, de venir rendre visite à nos enfants lors du traditionnel goûter de Noël. Les enfants ont interprété des chants et ont pris la pose individuellement avec le bonhomme rouge. Cette année, l'ASSE a innové et a orga-

Kermesse et Barbecue de fin d'année

L'année scolaire 2017/2018 s'est achevée par un moment fort : la kermesse. La fête de l'école s'est tenue le 16 juin. Le matin, les enfants se sont transformés en véritables artistes, alternant avec facilité danses et chansons traditionnelles. Un grand bravo aux enseignantes pour avoir préparé un si beau spectacle.

Après le déjeuner, la cour de l'école s'est transformée en kermesse, mêlant stands de jeux et autres ateliers de

maquillage. Un grand merci aux parents qui ont soutenu l'ASSE pour l'organisation de cette journée ! Les parents bénévoles tout au long de l'année ont été conviés à un barbecue début juillet, pour finir l'année scolaire festivement !



nisé son propre marché de Noël, en proposant aux parents des

Goûter de Noël

spritz maison préparés par les membres de l'ASSE, ainsi que des bricolages confectionnés par les enfants avec l'aide de membres de l'ASSE. Ce bel après-midi s'est achevé avec un goûter offert aux enfants. En plus de merveilleux souvenirs, les enfants sont repartis avec un présent offert par Papa Noël.

En plus des journées à thème organisées au cours de l'année, l'ASSE a reconduit les opérations de vente de brioches, chocolats pour Pâques, Saint Nicolas et Noël, et sapins de Noël. L'ASSE a aussi proposé, pour la première fois, une vente de bulbes de fleurs.

Le péri scolaire avec ECLOS

Voyage autour du monde

De janvier à juin 2018, les enfants du péri scolaire voyagent autour du monde à la découverte de nombreux pays avec Rachelle, Marine, Laura R, Rosalie, Rita et Pauline ...

... autour d'activités artistiques, d'ateliers culinaires, d'ateliers sportifs et de danses et chants de la culture de différents pays.

Les enfants du péri scolaire se sont aussi rendus à la manifestation Golfoo Tour qui était un franc succès auprès des enfants.

Nous proposons toujours aux enfants un grand jeu avant les périodes de vacances sur le thème de l'année en cours.

En juin 2018 nous avons invité les parents à un apéro et ce fut l'occasion de leur présenter un petit spectacle.



Galerie de photos



Jeux sportifs



Carnaval



Cartes de la fraternité



Atelier Londres des petits



Atelier sportif des grands



Atelier Angleterre des petits



Pyjama Party

Le périscolaire avec ECLOS

A la rentrée de septembre 2018, nouveaux rythmes



Plusieurs changements ont eu lieu dès septembre, entre-autres les nouveaux horaires de l'école qui du coup décalent les horaires du périscolaire ...

... aujourd'hui l'accueil des enfants se fait de 7h30 à 8h30 de 12h00 à 13h20 et de 16h à 18h30.

Un autre changement aussi, deux nouvelles animatrices, Corinne et

Emilie. Les repas de midi se font toujours en deux services. Les CP et CE1 mangent au premier service avec Corinne, les CE2, CM1, CM2 au deuxième service avec Pauline.

Les petits sont toujours en un seul

service avec Laura et Emilie

Rita apporte toujours son aide si besoin, en revanche, elle ne s'occupe plus de la sieste des petits après le repas.

A l'aventure d'ESCHMANJI !

Dès septembre, nous avons fait travailler l'imaginaire des enfants, pour leur plus grand bonheur, autour d'activités manuelles.

L'apéro de bienvenue des parents et la FAQ (foire aux questions) ont été l'occasion de leur présenter notre nouveau projet.

Sous un soleil d'été les enfants ont pu tester leur adresse lors du Golfoo Tour organisé par la CCCE.

Nos ateliers sportifs permettent aux petits et grands d'évoluer ensemble, dans une belle cohésion.

Ateliers cuisine et artistiques sont

prétextes à la préparation de la déco du périscolaire, puis de Noël et enfin du Grand Escape Game organisé pour les parents pour clôturer ce trimestre.

Mais sans oublier la Pyjama Party l'avant-veille des vacances, toujours aussi appréciée des enfants !

Galerie de photos



Apéro des parents



Golfoo Tour



Monstres d'Halloween



Grand Jeu



Atelier artistique des grands



Atelier de Noël des petits



Atelier cuisine



Pyjama Party



Escape Game des Parents

Le mot des associations

A.S.E.M. - Amicale Sportive Escherange-Molvange

L'activité principale : les quilles

Le challenge franco-lux saison 2017-2018 organisé par les quilleurs de Zoufftgen a vu Cattenom remporter ce challenge devant l'équipe A d'Escherange.

La saison 2018-2019, organisée par notre amicale, a débuté le 7 novembre et se terminera par la remise des coupes en mai 2019.

Entraînement le mardi de 20h00 à 22h00, match le vendredi à la

même heure au café-restaurant de la Cigogne à Knutange.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 3 février 2018. Plus tard les membres et leurs épouses se sont retrouvés autour d'un repas avec à la clé une partie de quilles



Loisirs Détente

• L'amicale a proposé à ses membres et sympathisants un séjour en Vendée du 5 au 11 juin 2018, à Saint Jean de Monts, qui a été très apprécié, en particulier la journée au Puy du Fou avec ses différents spectacles et surtout la soirée Cinéscénie.



• Puis elle a proposé une Sortie Détente au cabaret transformiste de Saint Nabord qui a connu un franc succès auprès des nombreux participants.



• Enfin, pour clôturer l'année, le Marché de Noël le 12 décembre dans les Grottes de Valkenburg a également été apprécié par les participants.



Membres à l'honneur



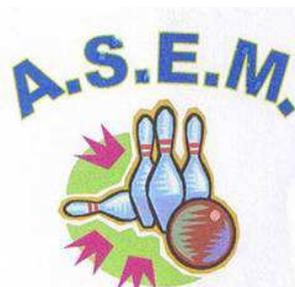
Cette année encore se sont vu remettre un souvenir lors de l'Assemblée Générale : M. Alcide BRITTEN pour ses 45 ans d'activité ainsi que Ms. Jean D'ALBERTO, Régis HODY et Daniel SCHMIT pour leurs 10 ans d'activité.

Recrutement

Notre amicale cherche toujours à s'étoffer, par conséquent les amateurs de quilles sont les bienvenus.

En 2019

- Un séjour en Autriche nous entraînera à Oberndorf (Tyrol) du 25 au 31 mai 2019, avec sortie tous les jours dont Innsbrück, le Grossglockner, l'Achensee-Berchtesgaden avec les mines de sel, Salzburg, etc ...
- En cours d'étude et réalisation, une sortie d'une journée ou un week-end, dont les dates restent à fixer.



A.S.E.M.

Président :

Jean-Paul KUCKWICH

Contact :

17, rue des Roses
57330 ESCHERANGE
tél. : 06.83.54.10.39

Le mot des associations

CULP - Culture de l'Univers Lorrain et du Patrimoine

L'association fêtera son troisième anniversaire en cette année 2019 avec des membres pleins d'ambition et de motivation.

La rénovation de la casemate Est ...

Le travail de rénovation des casemates du Petersberg est de ce fait des plus agréables et efficaces !

L'un des objectifs 2018 était de rendre possible l'accès à la casemate d'infanterie «Petersberg Est» afin d'entreprendre les chantiers de restauration et de pouvoir proposer une visite organisée lors de notre repas annuel des membres et de leurs proches.



Une restauration passe par l'acquisition d'équipements d'origine : CULP a réussi à obtenir deux jumelages de fusils mitrailleurs et un groupe électrogène CLM.



15

... et de la casemate Ouest

De multiples travaux se sont succédés tout au long de l'année à la casemate Ouest : maçonnerie, étanchéité, menuiserie, peinture, électricité, etc...



Nous tenons à remercier la commune pour la subvention allouée, ainsi que nos membres toujours très présents aux journées travaux, les donateurs et entreprises : ils nous apportent une aide très précieuse dans cette aventure.

Et si vous vous sentez l'âme d'un CULP, rejoignez nous.



Président : Geoffrey WEIS

18, rue du Moulin
57330 MOLVANGE

<https://facebook.com/groups/culp.escherange/>

Le mot des associations

Teens & Co

Encore une année écoulee durant laquelle nos membres ont été présents lors de nos sorties, snowhall, escape game, laser game, trampoline, Europa Park, kayak, ... Mais aussi très investis dans l'organisation des nombreuses manifestations et festivités dans le village, ...

Pour les enfants ...

Cette année, la Musique a été à l'honneur pour la Cavalcade de Carnaval. Les ados ont préparé des instruments avec de la récup, puis ont décoré les chars.



Une nouveauté pour Halloween, une Maison Hantée !



Après une Chasse aux Bonbons fructueuse, les enfants les plus téméraires ont pu visiter la Maison Hantée préparée par les Ados.

Frissons garantis !



Malgré le temps hivernal, les enfants sont venus défilier au rythme des tambours, guitares, maracas, ..., mis à leur disposition.



Pour les plus grands ...

Le temps était de la partie pour le déballage de printemps qui s'est tenu sur le terrain de foot. Une cinquantaine d'exposants ont répondu présents.



Le Feu de la Saint Jean est la fête annuelle du village. Elle rassemble toutes les générations pour une soirée.



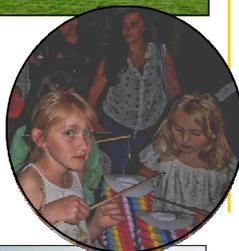
Pour la 6^{ème} édition de la Marche du Patrimoine Militaire, le point d'orgue des 3 parcours a été la visite de la casemate du Gand Lot.



2^{ème} édition de l'après-midi pétanque, 12 paires de joueurs se sont rencontrées en tournoi, dans un esprit sportif et la bonne humeur.



Défilé aux lampions, jambon à la broche, partie de foot, et bien sûr le bûcher.



Teens & CO

Président :

Thierry DONNY

Siège social :

16a, rue du Berger
57330 MOLVANGE
tél. : 03.82.82.81.65

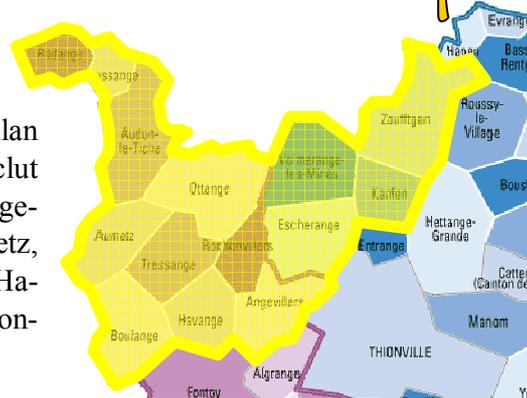


Le Conseil de Fabrique

Réorganisation du diocèse de Metz

Dans le cadre d'une profonde réorganisation du diocèse de Metz, il a été décidé par l'évêché de rattacher notre Communauté de paroisses (comprenant Volmerange-les-Mines, Escherange/Molvange, Kanfen et Zoufftgen) à la Communauté

de paroisses du Pays Haut Mosellan – ND des Peuples. Celle-ci inclut également d'autres villages : Angevillers, Audun-le-Tiche, Aumetz, Bassompierre, Boulange, Bure, Havange, Ottange, Rédange, Rochonvillers, Russange, Tressange.



2018, arrivée de 2 nouveaux prêtres

Cette réorganisation a été accompagnée par le départ de l'abbé Emmanuel BANASSIM et l'arrivée des abbés Thierry MIN et Samuel ILBOUDO qui célèbrent à présent les messes à Escherange et Molvange.

Père Emmanuel, notre curé depuis 2013, a rejoint la Communauté de paroisses de Hagondange-Talange. Lors de sa dernière messe le 9 septembre à Volmerange-les-Mines, il a tout particulièrement remercié les habitants de l'avoir aidé à s'intégrer rapidement dans nos communes.

Les abbés Thierry MIN et Samuel ILBOUDO ont été nommés comme curés en charge de l'administration de notre Communauté de paroisses à compter du 1^{er} septembre.

Thierry MIN est originaire du pays messin. Après différentes expériences en Moselle, il a rejoint le Pays Haut en 2017.

Samuel ILBOUDO est originaire du Burkina Faso. À bientôt 60 ans, il s'est installé au presbytère de Volmerange-les-Mines. Il y découvre la fraîcheur de notre région avec une certaine «surprise».

Thierry MIN et Samuel ILBOUDO sont secondés dans leur fonction par deux prêtres coopérateurs (l'abbé JACOBI et l'abbé KRASNY), deux prêtres retraités (l'abbé WENNER et l'abbé BELVOIX) ainsi que par plusieurs animateurs laïques.

Lors de leur messe d'introduction le 30 septembre, Thierry MIN et Samuel ILBOUDO ont reçu symboliquement les clés de l'église d'Escherange et de la chapelle de Molvange.

A présent, pour tout renseignement concernant baptême, mariage, en-



terrement ..., veuillez contacter le secrétariat de l'Eglise du Pays Haut Mosellan-ND des Peuples, à Aumetz :

tél : 03 82 52 21 78
presbyterecatholique@orange.fr



Conseil de Fabrique

Abbé Thierry MIN
Abbé Samuel ILBOUDO
M. le Maire Patrick BAILY
Président : Michel NUTZ
Trésorier : Gilbert ROSSELET
Secrétaire : Elisabeth HAUX
Assesseurs : Joséphine KAYSEN
Monique MARTIN

Contacts

Secrétariat Aumetz : 03.82.52.21.78
presbyterecatholique@orange.fr
Michel NUTZ : 03.82.50.25.38
Gilbert ROSSELET : 03.82.50.60.32

Un grand Merci

Nous tenons à dire un grand MERCI à toutes les personnes d'Escherange et de Molvange qui nous ont accueillis chaleureusement à l'occasion de notre quête à domicile au mois d'avril. Les dons récoltés sont utilisés au chauffage, à l'entretien et à la décoration de l'église d'Escherange et de la chapelle de Molvange

Cadre de Vie

Escherange, village du livre

Après le succès de la première cabine-bibliothèque située rue des Ecoles, la Commission Communication de la municipalité a ouvert cet été une nouvelle cabine-bibliothèque située sur la voie verte à Molvange.

L'intérieur aménagé sur-mesure par Nicolas HENDEL, un grand MERCI à lui, offre la possibilité de déposer de très nombreux livres.

Un grand MERCI aussi à Amélia et Isabelle MATHIEU qui en gèrent le contenu.

Un public nombreux composé des habitants de la commune et de promeneurs des communes avoisinantes a fait de cette deuxième bibliothèque un grand succès et nous vous remercions de vos dons, de vos échanges et de vos mots sur le cahier du lecteur.

Bonnes lectures !



Plantation de l'Arbre de la Liberté

En 1989, un arbre de la Liberté avait été planté par les élèves de l'école pour fêter le bicentenaire de la Révolution.

Celui-ci malade et menaçant de mourir, il a été décidé de le remplacer.

Le 20 juin, nous avons profité des travaux réalisés à cet endroit par

la CCCE pour planter, toujours avec le concours des élèves de l'école, un nouvel arbre de la Liberté.

Un magnifique liquidambar vient ainsi seconder le premier arbre qui a décidé de ne pas céder si facilement sa place !



Vie du Village

Golfoo Citadelle Tour, ou l'initiation au golf itinérante



Cette année la France a accueilli la Ryder Cup, la Coupe du Monde de Golf. A cette occasion, la CCCE a proposé un concept itinérant, grand public et ludique, le « Golfoo Citadelle Tour ».

De passage dans notre commune le 17 septembre dernier, cet évènement a rassemblé petits et grands de 16h30 à 19h30 sur le terrain de sport.

Des animateurs professionnels ont encadré des ateliers divers dédiés au golf, donnant une idée de l'adresse nécessaire et du coup de main à avoir pour faire décoller la petite balle jaune et lui faire atteindre sa cible.

Pas si évident que ça !



Fête des Voisins rues de l'Aubépine et de l'Eglantier

Pour la 3^{ème} année consécutive, les voisins des rues de l'Aubépine et de l'Eglantier se sont retrouvés sur le terrain de sport, pour passer une belle journée ensemble autour d'un barbecue, de salades et de desserts concoctés par tous.



Ce fut l'occasion pour les nouveaux arrivants de faire connaissance avec les plus anciens et de créer des liens. Toujours un réel plaisir et une réussite !

Une Rose, Un Espoir

En 2001, un Mosellan confronté à ce terrible mal qu'est le cancer qui a touché un de ses proches, décide de collecter des fonds pour la recherche en associant son cœur à sa passion, la moto à une rose. Avec 44 amis motards, le temps d'un week-end, ils sillonnent les routes et récoltent 55.000 Francs : l'opération «Une Rose Un Espoir» est née.

Toujours fidèle à l'évènement, le Moto Club d'Ottange a recueilli cette année 37.996,90 €.

L'association remercie la population de toutes les communes traversées pour l'accueil chaleureux

qui a été réservé aux motards du cœur et donne déjà rendez-vous pour l'année prochaine, les **27 et 28 avril 2019 !**



Vie Citoyenne

Réunion publique : Voisins Vigilants



Le 22 février 2018 la municipalité a invité la population à une réunion « Voisins Vigilants » en présence des gendarmes qui ont donné des conseils précieux sur la prévention des cambriolages.



A31 Bis
au cœur du sillon lorrain

VENEZ VOUS INFORMER ET ÉCHANGER SUR LE PROJET A31 BIS !

CONCERTATION
NOVEMBRE 2018 À FÉVRIER 2019

SECTEUR NORD

VISITE EXPLORATOIRE ET ATELIER D'APPROFONDISSEMENT THIONVILLE
☞ Samedi 2 février 2019 – 14h-17h SUR INSCRIPTION

RÉUNION PUBLIQUE KANFEN
☞ Jeudi 7 février 2019 – 19h-21h / Espace socio-culturel, 38 rue de Hettange

RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE THIONVILLE
☞ Lundi 25 février 2019 – 19h-21h / Salle du Val Marie, 16 Chemin du Kern

SECTEUR CENTRE

CONFÉRENCE-DÉBAT METZ
☞ Février 2019 / (la date, l'horaire et le lieu exacts seront prochainement publiés sur www.a31bis.fr)

SECTEUR SUD

VISITE EXPLORATOIRE DE LA VARIANTE D'AMÉNAGEMENT SUR PLACE
☞ Lundi 4 février 2019 – 15h-16h30 SUR INSCRIPTION

RÉUNION PUBLIQUE CHAMPIGNEULLES
☞ Lundi 4 février 2019 – 19h-21h / Salle des fêtes Claude Hartmann, 26 rue Philippe Martin

RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE VILLERS-LÈS-NANCY
☞ Vendredi 1^{er} mars 2019 – 19h-21h / Salle Rome, Domaine de l'Asnée, 11 rue de Laxou

Suivez l'actualité du projet A31 Bis :

Concertation A31Bis | Concertation A31Bis

Retrouvez plus d'informations sur les réunions et rencontres www.a31bis.fr

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Concertation sur le projet A31bis

Le projet de l'A31bis avance. L'Etat lance une concertation, il est encore temps de s'exprimer.

Le projet d'élargissement de l'A31 prévoit la création d'un péage entre Thionville et la frontière luxembourgeoise.

Dès juin 2015 le conseil municipal avait voté une motion contre ce péage et exprimé ses craintes quant aux répercussions désastreuses sur le report de circulation sur les départementales du canton de Cattenom.

Différentes associations ont été créées, des réunions publiques organisées invitant la population à se mobiliser.

Aujourd'hui l'Etat a lancé une concertation avec l'organisation de réunions.

C'est maintenant qu'il faut réagir, demain il sera trop tard.

Mobilisons-nous !

Vœux du Maire



Cette année encore, les nombreux participants à la cérémonie des vœux du maire ont apprécié l'esprit de convivialité et l'occasion de se rencontrer autour d'un verre et d'un chaleureux buffet.



Buffet précédé bien sûr par la présentation par le maire des actions municipales passées et à venir.

A l'année prochaine !

Manifestations communales

Café Klatsch

Cette année encore, les rendez-vous mensuels des 65 ans et plus ont été des moments appréciés.

Chaque 2^{ème} jeudi du mois, les habitués retrouvent leurs partenaires pour s'affronter aux cartes, dans la bonne humeur.

Après un café et un gâteau la partie recommence en espérant prendre sa revanche.

En cette fin d'année nous avons une pensée particulière pour M. Bressan, ami fidèle, qui nous a quitté.



Repas des Anciens

Le 14 octobre dernier, les Seniors de 65 ans et plus et leurs conjoints se sont retrouvés lors du Repas des Anciens.

Rendez-vous annuel pour nos aînés et leurs conjoints, cette journée est l'occasion pour tous de partager un moment festif autour d'un bon repas.

Au menu : Pâté en croûte Riche-lieu maison et sa salade du moment, Cannelloni de saumon fumé maison, sa sauce aigrette et son toast de focaccia, Trou Napoléon, Porc à la moutarde accompagné de ses râpés de pomme de terre maison et son tonnelet de courgette à la provençale, Salade, brie et Saint Nectaire et en dessert Nougat glacé maison sur coulis d'orange.

Nos doyens du jour, Erina DONNY et Marcel WALCZYBOCK, ont été mis à l'honneur et nous les remercions de leur présence.

Merci à la municipalité de Volmerange-les-Mines pour la mise à disposition gracieuse de sa salle, au traiteur Antoine BENIÈRE pour la qualité de ses prestations et à Laurent pour l'ambiance festive qu'il a assurée.



Rendez-vous est donné dimanche 13 octobre 2019, alors à vos calendriers !



Manifestations communales

Commémoration du 8 Mai

C'est sous le soleil que la population a été invitée à commémorer le souvenir de nos soldats morts pour la patrie lors de la Seconde Guerre Mondiale, le 8 mai dernier.

Aidé des enfants présents, M. le Maire a déposé une gerbe en leur honneur puis il a invité l'assistance à partager le verre de l'amitié.



Téléthon 2018

L'édition du Circuit Pédestre Moselle-Nord qui passe chaque année dans notre commune ayant été annulée, l'école a quand même décidé de s'investir pour la cause du Téléthon.

Vendredi 7 décembre dernier, les enfants ont confectionné des soupes qu'ils ont vendues à la sortie de la classe à 11h45.



L'opération s'est rattachée aux manifestations organisées à Volmerangeles-Mines et la somme de 156 € a été ajoutée à la recette globale reversée à l'AFM.



Un grand bravo à tous !



22 Visite de Saint Nicolas

Comme chaque année, Saint Nicolas et son inséparable compagnon le Père Fouettard sont venus rendre visite aux enfants de l'école.

C'est dans des classes bien calmes qu'ils sont arrivés, certains enfants impressionnés et peu rassurés de devoir rendre des comptes !

Puis, tout le monde s'est rassemblé dans la salle de motricité où les enfants ont entonné en leur honneur les chants appris pour cette occasion.

Ensuite, un à un, chaque enfant est venu s'entretenir avec Saint Nicolas qui en a félicité beaucoup pour leur bonne conduite, mais en a repris d'autres pour leur attitude inappropriée en classe.

Petits et grands sont repartis rassérénés, avec un livre et un sachet de friandises traditionnelles.



**Merci Saint Nicolas,
et
à l'année prochaine !**



Manifestations communales



11 Novembre 2018 : Commémoration du Centenaire de la fin des combats de la Grande Guerre

Il y a exactement 100 ans, à compter de 11 heures du matin le 11 novembre 1918, partout en France, on annonçait la fin des combats sur le front occidental. Plus de quatre années de guerre s'achèvent, laissant une France exsangue, avec 1,5 million de morts et disparus, et près de 2 millions de blessés, infirmes ou invalides. Au total, la grande guerre fera 18 millions de victimes.

Le 11 novembre de l'année suivante, l'idée fut émise d'une « Flamme du Souvenir » qui fut allumée par le ministre de la Guerre André Maginot; cette flamme sacrée qu'un « Comité de la Flamme » a depuis la tâche de raviver tous les jours au crépuscule, ne s'est jamais éteinte, même pendant l'occupation de la seconde guerre mondiale.

Plus tard, le 24 novembre 1922, le parlement déclare le 11 novembre « Fête Nationale » avec la dénomination de « Jour du Souvenir ».

Depuis 2012, ce Jour du Souvenir, qui commémore l'anniversaire de 1918, rend donc aussi hommage à tous les « Morts pour la France ». Ce sont tous les soldats français décédés en opération sans distinction de guerre auxquels nous rendons hommage ce jour-là. « Notre » 11 novembre est toujours bien vivant en France et nous devons nous en réjouir.

Les anciens de 14-18, « les Poilus », au-delà de leurs souffrances et de leurs sacrifices, n'avaient qu'une ambition : que leur guerre fût la dernière, « la der des der ».

Souvenons-nous que notre pays a pleuré des pères, des frères, des oncles, des cousins, ... laissant des centaines de milliers de veuves et d'orphelins, des familles endeuillées. Une nation meurtrie à l'image des millions de blessés, des "gueules cassées", des mutilés, des aveugles, des sourds ou des gazés. Souvenons-nous qu'aux côtés des soldats français de métropole se tenaient des combattants d'Afrique du nord, d'Afrique noire, d'Indochine, d'Océanie ou d'Asie.

L'histoire est tellement essentielle pour construire l'avenir, il est de notre responsabilité collective et personnelle de faire vivre cette mémoire, aussi douloureuse soit elle.

Le 11 novembre 2018 à 11 h 00, les cloches de France ont sonné à toute volée pendant 11 minutes.



100 ans après la signature de l'armistice de 1918, toutes les communes de France ont été invitées à faire sonner les cloches à la volée le 11 novembre à 11h. Un événement très rare dans l'histoire et riche de sens.

11 novembre 1918, 5h du matin. L'armistice est signé au carrefour de Rethondes, dans la forêt de Compiègne. Au fur et à mesure que la nouvelle se répand, les cloches des églises se mettent à sonner à la volée dans toutes les communes de France. On rapporte même que certaines sonnèrent si fort et si longtemps qu'elles se fêlèrent ! Pour commémorer ce moment fort, 100 ans plus tard, toutes les cloches de France ont sonné à nouveau à l'unisson, à 11h, à la demande expresse de l'Élysée.

En mémoire de tous les enfants d'Escherange-Molvange morts pendant la Grande Guerre

BOURGOGNE Nicolas	03/05/1877 - 01/06/1918
CHERON Joseph	17/01/1889 - 17/06/1915
CHERON Théophile	16/06/1884 - 25/08/1918
GODRON Jean-Pierre	22/04/1859 - 13/12/1915
GODRON Alexandre	22/04/1896 - 12/03/1918
JEAN Pierre	26/01/1869 - 25/08/1914
KAYSEN Alexandre	25/08/1891 - 08/08/1918
KLEINER Michel	03/07/1893 - 20/02/1915
LORENTZ Jean	07/03/1896 - 30/09/1916
SCHWEITZER Jean	05/02/1889 - 20/06/1917
SOMER Emile	24/08/1894 - 21/12/1918
VEBER Henri	01/08/1883 - 05/10/1918

Après l'allocution du Maire Patrick Baily, les enfants de l'école primaire ont accompagné cet instant par la lecture de récits écrits par des poilus ou des familles de poilus pendant la Grande Guerre.



En déposant une gerbe au pied du monument aux morts, le Maire, les enfants, les sapeurs-pompiers d'Angevillers et la population ont rendu un hommage solennel à tous les enfants d'Escherange-Molvange morts pour la liberté.



A 11 heures précises les cloches ont retenti pendant 11 minutes. Les pompiers volontaires d'Angevillers ont rendu un brillant hommage avec la cérémonie de la sonnerie aux morts.

Souvenons-nous !

Après cette émouvante commémoration, Monsieur le Maire a invité les participants à partager le verre de l'amitié autour d'un buffet.

"Mairie" Christmas Tree

*Même s'ils étaient tout minis
Nos « Mairie Christmas Tree »
Vous les avez rendus très jolis
On vous remercie !*



*Un grand merci aussi pour l'investissement de plus en plus important des habitants
dans la décoration des sapins accrochés aux réverbères.*

Rappel des règles de bien vivre ensemble

Concernant le bruit :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :



les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

les samedis :
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés :
de 10h00 à 12h00

(Art. 5 de l'arrêté préfectoral du 18 juin 1990 modifié par l'arrêté préfectoral du 30 juillet 1990)

Concernant les voies publiques :

Pour la sécurité, pour une circulation aisée des usagers et un bon entretien de ces lieux, il est indispensable de laisser libre les trottoirs et les routes.

Les véhicules ne doivent être stationnés que sur les emplacements prévus à cet effet.



Concernant le brûlage:

Le Préfet interdit le brûlage sous toutes ses formes sauf demande spécifique soumise à sa seule autorisation. Cet arrêté sursoit à celui pris par la Mairie en 2004.

(Arrêté préfectoral du 22 juillet 2016)

Concernant les animaux de compagnie :

Les déjections des animaux, en particulier celles des chiens et des chats, doivent être aussitôt ramassées par leur propriétaire ou possesseur.



(Art. 26 du règlement sanitaire départ.)

L'accès des aires de jeux est interdit aux animaux.



(Art. 97 du règlement sanitaire départ.)

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique.



(Art. 99.6 du règlement sanitaire départemental)

Concernant les feux d'artifice :

L'utilisation de feux d'artifice par les particuliers provoque de plus en plus souvent des nuisances sonores. Mal utilisées ou contrôlées, les fusées peuvent se révéler dangereuses pour l'entourage. Il faut rester très vigilant.

Si le feu d'artifice est tiré sur le domaine public, une autorisation doit être demandée en mairie.



Concernant le sel de déneigement :

Nous vous rappelons que le sel de déneigement est mis à disposition pour le domaine public.

Concernant les poubelles :

Les poubelles ne doivent pas rester sur la voie publique. Il faut les sortir la veille du jour de ramassage au soir (après 18 heures) et les rentrer le plus rapidement possible après la collecte.



Concernant les sacs de tri :

Pour les mêmes raisons de sécurité, d'hygiène et d'esthétique, il est souhaitable de ne pas laisser en dépôt sur les trottoirs les sacs de tri sélectif mais de les sortir juste avant le ramassage. Si vos sacs ont été abîmés ou éventrés, il vous faudra ramasser les débris répandus.



Concernant l'accueil du public en mairie :

Merci de respecter les horaires d'ouverture de la mairie au public :

*les mardis et vendredis
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45
et un samedi par mois
de 8h30 à 12h00*

En effet, les lundis et jeudis sont consacrés au travail de secrétariat nécessitant plus de concentration.



De la même façon, merci de respecter la discrétion de chacun au comptoir en attendant votre tour dans le hall de la mairie.

Un petit effort de la part de chacun pour le bien être de tous !

Informations Pratiques

Horaires de mairie

Le secrétariat est ouvert au public :

*Mardi et Vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45
Un samedi par mois
de 8h30 à 12h00*

Permanence du Maire

Sur rendez-vous au 03.82.50.61.30.

E.mail

N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail afin de recevoir diverses infos plus rapidement.

Assistante Maternelle

Inès GIANESSI

40, rue Principale
57330 ESCHERANGE
tél. : 03.82.54.21.75

Collecte des ordures ménagères

Les ordures ménagères sont collectées tous **les jeudis matin**. Il est recommandé de sortir le conteneur la veille.

Collecte des sacs jaunes

Les sacs jaunes sont collectés tous **les vendredis**. Sont uniquement concernés les boîtes métalliques, les briques de lait ou de jus, les cartons d'emballage ainsi que les bouteilles en plastique. Les flaconnages du jardin et du garage ne sont pas recyclables.

En cas de jour férié, les jours de ramassage sont indiqués sur le site de la CCCE : ccce.fr.

La déchetterie

La déchetterie de notre secteur est celle d'Hettange-Grande, 10 rue des Rossignols.

Elle est prévue pour recevoir les déchets suivants :

- cartons,
- déchets ménagers spéciaux,
- déchets verts, pneumatiques,
- gravats inertes,
- ferrailles,
- piles et batteries,
- huile de friture et huile de vidange.

Un gardien est à votre disposition sur place pour vous guider et vous renseigner.



Le bois d'affouage

Les personnes désirant du bois de chauffage sont invitées à s'inscrire en mairie en précisant le nombre de stères désiré, avant le 23 mars 2019.

Rappel : le bois stéré est à retirer en forêt par vos soins.

Cartes de bus

Les personnes âgées de 65 ans et plus sont priées de se rendre en mairie afin de déposer leur avis d'imposition pour le renouvellement ou la création de leur carte de bus Senior sur le réseau Citéline.

En cas de création, prévoir 5 €.

Déclaration d'arrivée ou de départ

Il est demandé aux administrés de venir en mairie se déclarer à leur arrivée dans la commune et signaler leur départ.

Actes de naissance

pour les Français nés à l'étranger

Toute naissance doit obligatoirement être déclarée à l'officier de l'état civil de la **commune où la naissance a eu lieu** dans les **5 jours** de l'accouchement.

Ne pas omettre de déclarer la naissance au consulat ou à l'ambassade de France du pays de naissance.

Les Français nés à l'étranger ayant besoin d'un acte de naissance doivent s'adresser au Service central d'état civil du Ministère des affaires étrangères à Nantes ou sur le site

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1405>.

Pour éviter tout désagrément en cas de nécessité urgente d'un acte de naissance, vérifier d'y être répertorié.

Liste électorale, ce qui change au 1^{er} janvier 2019

A compter du 1^{er} janvier 2019 est entrée en vigueur une réforme sur les modalités de gestion des listes électorales dont la tenue est confiée à l'INSEE qui a créé un répertoire électoral unique (REU). Elle met fin au principe de révision annuelle et facilite l'inscription des citoyens en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année N-1.

Les maires se voient transférer la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription ou de radiation

des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour rester inscrits.

Les élections européennes se dérouleront le 26 mai 2019.

La mise en place du REU nécessitera l'édition d'une nouvelle carte électorale. La date limite d'inscription sur les listes est fixée au 31 mars 2019 (6 semaines avant le scrutin).



Autorisations de sortie de territoire

Nous rappelons que les autorisations de sortie de territoire ont été rétablies depuis le 15 janvier 2017.

En effet, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire.

Le formulaire CERFA n°15646*01 d'autorisation est à télécharger sur le site

www.service-public.fr.

La signature ne devant pas être légalisée, plus besoin de se déplacer en mairie.

Délivrance des Passeports Biométriques et des Cartes Nationales

Les démarches pour l'obtention d'une carte d'identité sont les mêmes que celles pour l'obtention d'un passeport biométrique.

Les administrés doivent se rendre dans l'une des communes équipées du dispositif d'élaboration pour le traitement des demandes.

Au préalable, il faut prendre rendez-vous et se rendre sur place personnellement car une empreinte sera

sollicitée lors du dépôt et du retrait de leur dossier.

La validité de la carte d'identité d'une personne majeure est de 15 ans, celle d'un mineur 10 ans.



Numéros utiles

Mairie d'Escherange
03.82.50.61.30

ECLOS
03.82.50.23.49

Ecole "La Clé des Champs"
03.82.50.69.43

Conseil de Fabrique
Michel NUTZ :
03.82.50.71.28

Abbé Thierry MIN
Secrétariat Aumetz :
03.82.52.21.78

Mission Locale
03.82.82.85.15

CCCE
03.82.82.05.60

SEAFF
03.82.59.10.10

SMITU
03.82.57.18.19

GrDF
0 810 433 157

ErDF
0 810 333 457

Centrale Nucléaire
03.82.51.70.00

Gendarmerie Audun-le-Tiche
03.82.50.53.67

Police 17

Sapeurs Pompiers 18

Urgences Médicales 15

Pharmacie de Garde 3237

Pour connaître la liste des pièces à fournir, consulter le site :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N360.xhtml>

Nouveau

Mairie d'Hettange-Grande (1 borne d'enregistrement)

Tél. 03.82.53.09.53 ou 03.82.54.83.64

lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Mairie de Thionville (3 bornes d'enregistrement)

Tél. 03.82.82.25.25

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Mairie de Veymerange (2 bornes d'enregistrement)

Tél. 03.82.82.25.25

lundi et mercredi de 13h00 à 19h30

mardi, jeudi, et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mairie de Yutz (2 bornes d'enregistrement)

Tél. 03.82.82.26.82

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mairie de Hayange (1 borne d'enregistrement)

Tél. 03.82.82.49.49

du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mairie de Fameck (1 borne d'enregistrement)

Tél. 03.82.88.22.22

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mairie de Sierck-les-Bains (1 borne d'enregistrement)

Tél. 03.82.83.82.15

du lundi au vendredi, le matin de 10h00 à 12h00

lundi, mardi, mercredi et vendredi, l'après-midi de 14h00 à 16h00

jeudi, l'après-midi de 14h00 à 18h30

Le PACS

La loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle, n° 2016-1547 du 18 novembre 2016, prévoit le transfert de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité aux Officiers d'Etat Civil, à compter du 1^{er} novembre 2017.

Depuis cette date, les Officiers d'Etat Civil ont compétence pour enregis-

trer les nouvelles déclarations de PACS ainsi que les modifications et les dissolutions de PACS dont la conclusion a fait l'objet d'un enregistrement par les Tribunaux d'Instance avant le 1^{er} novembre 2017.

Toute personne désirant se pacser doit déposer son dossier en mairie, accompagné des pièces demandées.



Il faudra ensuite prendre un rendez-vous pour finaliser l'acte.

Tri sélectif

Un meilleur tri pour tous, les erreurs à ne plus commettre

Ponctuellement, un suivi de collecte des sacs de tri est effectué avant l'arrivée du camion de ramassage. Le but est de vérifier la conformité des emballages recyclables présents dans les sacs jaunes. Les sacs non collectés présentent soit des déchets dangereux pour la collecte (verre, déchets toxiques etc...), soit plus de 50% d'erreurs.



Le tri évolue : quelques conseils pour mieux trier ...

Ce qui va dans le sac jaune ...



bouteilles et flacons en plastique



emballages en carton



briques alimentaires



emballages métalliques,
bouteilles en métal,
boîtes de conserves,
aérosols vides



cartons souillés



boîtes d'oeufs



rouleaux PQ
et essuie-tout

- les emballages doivent être vides, mais non rincés,
- pensez à nouer les liens des sacs de tri pour éviter qu'ils ne se vident sur la chaussée,
- les cartons mis à plat et ficelés, dans la limite de 2/3 par foyer, et déposés à côté du sac de tri sont également collectés.

Ce qu'il ne faut pas y mettre ...



sachets plastiques



suremballages plastiques



pots de produits laitiers



couches culotte



barquettes polystyrènes
et plastiques



pots
de jardinage



serviettes en papier



tubes plastiques

Un doute ? Jetez dans la poubelle ordinaire.

- Rappels :**
- Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont à déposer dans les containers à verre, sans bouchons ni couvercles.
 - Les journaux, magazines, papiers, enveloppes, dictionnaires, ... d'un format supérieur au format A5 sont à déposer dans les containers à papier.
 - Le ramassage des sacs jaunes dans la commune se fait le vendredi. Veillez à sortir vos sacs la veille au soir.
 - Pour les emballages en plastique, seuls les bouteilles, flacons et bidons se récupèrent. Nous vous informerons d'une extension sur les consignes très prochainement.